



Réunion ministérielle du 29 octobre 2007

Déclaration liminaire de la Fédération des Finances CGT, du Snadgi CGT, du SNT CGT.

Monsieur le Secrétaire Général,

Le document relatif à la « méthode de travail » s'agissant de la fusion de la DGI et de la DGCP annoncée par le Ministre appelle de la fédération des finances CGT différentes observations, propositions et revendications.

Tout d'abord, permettez-nous de vous rappeler que nous avons demandé que les discussions à venir portent à la fois sur l'intégralité des missions devant être exercées par les deux administrations et les moyens devant leur être alloués.

Nous prenons acte que vous nous proposez aujourd'hui la mise en place d'un groupe de travail dédié, je cite, à la « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et les conditions de travail ».

Une telle proposition signifie pour la fédération des finances CGT que vous entendez bel et bien lié la question de l'emploi, des qualifications, de la formation professionnelle, des conditions de travail à l'avenir des missions.

A ce stade, les discussions proposées doivent donc porter sur quatre thématiques :

- « Missions, métiers et organisation ».
- « Carrières, parcours professionnels, régimes indemnitaires ».
- « Filières et passerelles ».
- « Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et conditions de travail ».

Pour notre fédération, il nous faut nous mettre d'accord pour créer les conditions d'une discussion la plus contradictoire et la plus efficace possible.

De ce point de vue, il ne nous paraît pas possible d'entamer toutes les discussions thématiques dans un seul et même temps.

En effet, c'est à partir d'une identification clairement définie et si possible partagée des deux côtés de cette table de la cible à atteindre s'agissant des missions et des modalités de fonctionnement et d'organisation des administrations que nous pourrions entamer les discussions devant porter sur les conséquences que nous devons tirer de la dite cible.

C'est pourquoi nous vous proposons une méthode de discussion qui pourrait être organisée de la manière suivante :

Premièrement

Identification de la cible à atteindre

Dans ce cadre, nous vous rappelons que la fédération des finances CGT et ses syndicats des impôts et de la comptabilité publique portent et soumettent au débat des propositions et des revendications alternatives au projet du Ministre pour des administrations fiscales et financières au service du progrès social qu'il s'agisse des missions (gestion publique, fiscalité, foncier, développement économique et industriel), des principes et des conditions de mise en œuvre de ces dernières, de l'évolution du maillage territorial.

Nous entendons bel et bien confronter avec vous ces propositions et revendications alternatives.

Pour qu'une telle confrontation soit possible, vous devez aujourd'hui préciser votre propre conception du projet ministériel : Quelles sont les missions et les modalités d'organisation de la nouvelle direction générale dont vous parlez, qu'en est-il s'agissant du service fiscal aux particuliers, qu'entendez-vous par « synergies en matière de comptabilité et de service aux collectivités locales pour ne donner que quelques exemples ?

Nous vous proposons donc de lancer un cycle de réunions sur ces questions, de prendre le temps nécessaire pour aller jusqu'au bout de l'exercice et d'en tirer toutes les conclusions qui s'imposent.

Deuxièmement

Une fois cet exercice réalisé, la fédération des finances CGT et ses syndicats des impôts et de la comptabilité publique proposent que les autres groupes de travail consacrés aux thématiques « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et conditions de travail », « carrières, parcours professionnels, régime indemnitaire », « filières et passerelles » soient mis en place de la manière suivante :

- Réunions du groupe de travail « Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et conditions de travail » afin de définir les objectifs et les principes directeurs recherchés de telle manière à pouvoir réunir ensuite, dans un troisième temps, le groupe de travail « Carrières, parcours professionnels, régime indemnitaire » et dans un quatrième temps le groupe de travail « filières et passerelles ».

Une fois cette phase d'identification précise des thématiques que devront traiter les différents groupes de travail achevée, ceux-ci pourront alors travailler de manière parallèle.

S'agissant maintenant des modalités d'organisation des discussions, nous vous demandons :

- Que toutes les réunions de travail soient précédées de l'envoi d'un document de travail écrit adressé en amont et dans des délais raisonnables avant la tenue des dites réunions.
- De prendre les dispositions nécessaires pour que les militants de la fédération des finances CGT et de ses syndicats des impôts et de la comptabilité publique puissent préparer ces groupes de travail dans de bonnes conditions.

A minima, il vous faut nous confirmer aujourd'hui que nos militants verront leurs frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par l'administration et disposeront des décharges d'activité de services liés à la préparation des discussions.

- Nous souhaitons également que vous puissiez nous indiquer qui seront les représentants de l'administration (Ministère et Directions générales) dans ces groupes de travail.

Enfin, nous formulons les considérations et les demandes suivantes :

- Les décisions qui seront prises auront un impact budgétaire certain. C'est pourquoi la fédération des finances CGT demande que les réunions institutionnelles du groupe de travail de synthèse soient compétentes pour tirer les conséquences budgétaires des choix devant être effectués.
- S'agissant de l'évolution du maillage territorial, la fédération des finances CGT demande que cet enjeu majeur du point de vue de la qualité du service public de proximité rendu aux usagers soit examiné tant dans sa dimension rurale, qu'urbaine et péri urbaine.
- S'agissant des conditions de travail des personnels, la fédération des finances CGT demande que le CHSM soit associé aux discussions.
- La fédération des finances CGT a bien évidemment pour objectif de défendre les intérêts et développer les droits et les garanties collectives de l'ensemble des personnels, fonctionnaires et non titulaires.
- Enfin, la fédération des finances CGT demande aussi la mise en place d'une discussion spécifique sur l'évolution du rôle, de la place et des carrières de l'encadrement.

L'ensemble de ces questions se posent par ailleurs dans un contexte de forte conflictualité dans la fonction publique. Ce ne sont pas les mesures « ciblées » que vient d'annoncer Mr Woerth en faveur du pouvoir d'achat qui feront évoluer la situation dans le bon sens pour les agents, bien au contraire.

Dans ce domaine comme dans d'autres, le gouvernement fait le choix du conflit!

Sept organisations syndicales de la fonction publique ont jugé inacceptable les réponses du ministre face aux exigences de revalorisation des traitements et pour le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

C'est en portant ces revendications et ces exigences que la fédération des finances CGT appelle les personnels à participer massivement et dans l'unité au mouvement de grève et de manifestations le 20 novembre prochain.

Paris, le 29 octobre 2007.